

Section EURO 'ANGLAIS'

Note d'information

Février 2024



Adresse mèl de la section Européenne anglais :
section.euro-mendes@ac-aix-marseille.fr

POURQUOI SUIVRE UNE SECTION EUROPÉENNE ?

Une section européenne est un dispositif pédagogique qui permet aux élèves de renforcer leurs compétences linguistiques **ET** leur ouverture sur le monde.

Au lycée Pierre Mendès France, la langue de la section européenne est **soit l'anglais soit l'italien**.

En anglais, 3 niveaux, 3 groupes : 2-EURO (cette année le vendredi après-midi), 1-EURO et T-EURO avec cours majoritairement **le mercredi après-midi**, à raison d'une heure d'histoire-géographie en langue anglaise (DNL = Discipline Non Linguistique) et une heure d'anglais euro.

2

QUELS OBJECTIFS ?

Les objectifs de la section sont d'**améliorer la pratique de l'élève dans la langue étrangère**, en abordant un vocabulaire différent, de mettre en place la construction en langue étrangère de **raisonnements et d'argumentations cohérents appliqués à la DNL**, tout en privilégiant l'**expression orale spontanée ou préparée**, le **sensibiliser à la culture des pays anglophones***, **développer l'autonomie** de l'élève par sa prise de parole devant un groupe et l'**élaboration de projets multiples motivants****.

La section Euro permet l'**ouverture sur le monde et la mobilité** de l'élève notamment grâce à des échanges en langue anglaise (appariement, correspondances, rencontres, partenariats...) et/ou séjours linguistiques (selon les modalités possibles), et enfin **valoriser son diplôme par une MENTION « SECTION EUROPÉENNE »**.

**Un vaste programme : découverte du Royaume-Uni, de l'Empire Britannique, son histoire et ses traditions d'hier et d'aujourd'hui, mais également des Etats-Unis à travers des supports variés (journalistiques, civilisationnels, littéraires), cartes, infographies, statistiques, peintures, chansons...*

***Exemples de projets : rédaction d'un magazine numérique et/ou d'un blog, recherches et exposés, enregistrement de podcasts et/ou vidéos, comparaison d'extraits littéraires et adaptations filmiques, regards croisés sur les arts, lecture de la presse étrangère, points de repère civilisationnels...*

3

QUELLE ÉVALUATION ?

En terminale, la moyenne de l'élève est ainsi calculée :

- 20% : moyenne des notes obtenues durant l'année de terminale en Section Euro;
- 80% : note de l'oral spécifique

Cet **oral spécifique** à la section Euro s'appuie sur un dossier de documents portant sur un des thèmes d'histoire-géographie étudiés **dans l'année de terminale**. Cet exercice est suivi d'un entretien avec le jury au cours duquel l'élève est notamment amené à parler du profit qu'il a tiré de ses années en section Euro.

Cette mention sera indiquée sur le diplôme du Baccalauréat si, outre la réussite aux autres épreuves, le candidat a obtenu :

- une note égale ou supérieure à **12 sur 20** à l'épreuve du premier groupe de langue vivante de la section,

ET

- une note égale ou supérieure à **10 sur 20** à l'épreuve orale spécifique à l'Euro visant à apprécier le niveau de maîtrise de la langue acquis au cours du cursus Euro. (**Attention, pour obtenir cette mention, il faut nécessairement avoir suivi le cursus en première ET terminale.**)



4

QUELS ATOUTS POST-BAC ?

La mention « section européenne anglais » sur le diplôme du Baccalauréat constitue un atout majeur pour les études supérieures.

Elle donne des bases solides pour des études à vocation internationale où les langues sont importantes (dans le commerce, le droit international...); pour les étudiants qui voudront postuler à des programmes d'échanges ou de séjour à l'étranger dans le cadre de leurs études, notamment via des programmes européens tels qu'Erasmus; pour les dossiers de candidature pour certaines écoles, classes préparatoires et universités.

POUR QUELS ÉLÈVES ?

Les élèves admis en Section Euro Anglais doivent **aimer l'anglais, l'histoire et géographie**, avoir de bons résultats dans ces deux disciplines. Ils doivent **être motivés et curieux, avec la volonté de communiquer**, et surtout **ouverts d'esprit**, prêts à s'ouvrir à l'international et au dialogue interculturel.

Cet **enseignement optionnel est évalué** par des notes (très majoritairement à l'oral) qui apparaissent sur le bulletin scolaire au même titre que les matières obligatoires. Il ne s'agit donc pas d'un club de langues, ni de soutien.

Modalités d'inscription en Section Euro Anglais :

Les élèves intéressés doivent :

- ① **en faire la demande sur le dossier de (ré)inscription pour la rentrée 2024,**
- ② **compléter la fiche de candidature***
Section Euro ANGLAIS, ainsi que motiver sa demande de façon personnelle et détaillée en anglais, en exposant ses goûts et son désir de s'impliquer dans cette section,
- ③ **se rapprocher des professeurs d'anglais et d'histoire-géographie (du collège ou du lycée) afin de leur faire compléter le dos de la fiche de candidature.**
- ④ **joindre les derniers bulletins scolaires et éventuellement les résultats Ev@lang,**
- ⑤ **déposer la fiche dûment complétée dans le dossier pour les futurs 2des, dans le casier anglais EURO pour les élèves du lycée, ou par mèl.**

La sélection des candidats se fera à partir du dossier de l'élève (bulletins et avis des professeurs des disciplines, options choisies).
Critères retenus : motivation, attitude générale, compétences, appétence et participation dans les deux disciplines...

La commission, composée des professeurs de la Section Euro, est souveraine. Le nombre de places étant limité, une liste complémentaire sera ouverte si le nombre d'inscrits dépasse la capacité d'accueil.

* Fiche de candidature à récupérer sur le site du lycée ou auprès des professeurs des disciplines.



**Why not join
the ENGLISH
EURO SECTION?**

